M. R. J. Orange (Territoires du Nord-Ouest): Monsieur l'Orateur, il me semble que le secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien (M. Buchanan) a reçu aujourd'hui le baptême du feu en présentant ce bill sur la Commission d'énergie du Nord canadien. Le député du Yukon (M. Nielsen) a dit qu'en l'absence du ministre, le secrétaire parlementaire jouait le rôle du petit graçon à qui l'on aurait confié une tâche d'homme. Je ferai remarquer à l'honorable député et à la Chambre en général que le député de London est un grand garçon et que les grands garçons peuvent être aussi rudes que les petits.

Je voudrais me référer à la comparaison faite par l'honorable député du Yukon entre l'installation d'énergie de Watson Lake qui est entièrement automatisée et peut être exploitée par trois personnes et une autre centrale située quelque part dans les Territoires du Nord-Ouest. Il n'a pas précisé quel était son emplacement exact mais il a indiqué que son exploitation nécessitait un effectif de 20 personnes. Je ne tenterai pas de défendre la Commission d'énergie du Nord canadien mais je crois qu'il nous serait utile, lorsqu'un argument semblable est avancé, que l'on nous désigne avec précision l'endroit concerné. La question fondamentale qui se pose aujourd'hui, en ce qui concerne les Territoires du Nord-Ouest et le Nord canadien en général, est celle de la fourniture d'énergie électrique.

M. Nielsen: Le député me permet-il de lui poser une question?

M. Orange: Je répondrai aux questions en temps utile. Le problème consiste à fournir de l'énergie au prix le plus bas et par les meilleurs moyens possibles à tous les usagers, particuliers ou entreprises commerciales.

• (4.50 p.m.)

Ce bill doit nous permettre d'atteindre un certain nombre d'objectifs: augmenter le nombre des membres de la Commission d'énergie du Nord canadien, faire participer les commissaires et les représentants des conseils des Territoires du Nord-Ouest et du Territoire du Yukon à la sélection de résidents de ces territoires qui seraient chargés de l'orientation à donner à la Commission, et établir une certaine forme de péréquation des taux dans les diverses régions du Nord. Il serait exagéré de croire que cette péréquation serait basée sur les taux d'une ville comme Whitehorse et de laisser entendre que ceux de Frobisher Bay doivent être abaissés aux dépens de la population de Whitehorse, de Yellowknife ou de Pine Point.

M. Nielsen: Vous comblez déjà le déficit.

M. Orange: Le bill prévoit aussi des fonds supplémentaires pour donner à la Commission une certaine latitude dans ses enquêtes et études et lui permettre d'être beaucoup plus efficace qu'antérieurement. Il serait peut-être utile d'examiner un moment le développement des réseaux d'énergie électrique des Territoires du Nord-Ouest. A l'heure actuelle et, depuis trois ans, trois grands organismes s'occupent de la distribution d'énergie électrique. Le secteur privé s'est occupé de certaines communautés, notamment, Hay River, Yellowknife, Providence et Enterprise.

Pour sa part, le gouvernement fédéral, par l'intermédiaire du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, et maintenant le gouvernement territorial luimême, ont assumé la responsabilité, avec la mise sur pied de services de santé et d'écoles dans les communautés de l'Arctique et autres régions isolées des Territoires du Nord-Ouest, d'établir de petites centrales diesel destinées particulièrement aux écoles, aux congélateurs communautaires et aux dispensaires. Ces centrales électriques ont graduellement porté leur production de cinq kilowatts, à dix puis à 40 kilowatts. Lorsque le chiffre magique de 100 kilowatts a été atteint, la Commission d'énergie du Nord canadien est entrée en jeu avec les experts et l'équipement voulus.

La CENC, comme on désigne la Commission d'énergie du Nord canadien, a été la source essentielle d'alimentation pour des collectivités comme Frobisher Bay, Fort Smith, Inuvik, Fort Simpson et, depuis quatre ou cinq ans, de petites localités comme Copper Mines, Baker Lake et Pond Inlet. Cette tendance se maintient. M'étant occupé, au ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, d'une étape de la construction d'usines d'énergie électrique, je trouve assez intéressant de rappeler les difficultés que rencontraient les fonctionnaires du ministère lorsqu'ils voulaient porter de 5 à 10 kilowatts la capacité de leurs centrales. En outre, ils avaient un générateur par ci et un générateur par là, et il leur fallait trouver des exploitants. C'est alors que la Commission d'énergie du Nord canadien, ayant étudié la situation, s'est offerte à desservir ces collectivités comme il le fallait.

Au fond, le problème réside dans le coût de la distribution du courant aux usagers qui doivent le payer. Dans le cas de la plupart des petites communautés du Grand Nord, le gouvernement est en mesure de prévoir ce coût. d'une facon ou d'une autre, dans son budget. La Commission d'énergie du Nord canadien, dans l'arrangement qu'elle a conclu avec le gouvernement territorial, a fixé le prix maximum à 12c. par kilowatt-heure dans le cas des petites communautés. A Inuvik, par exemple, à peu près 98 p. 100 du courant produit et utilisé sert au gouvernement à chauffer l'école, le dispensaire, le poste et la caserne de la Gendarmerie royale, ainsi que la résidence et le bureau du gouvernement territorial. Cependant, les missions et la Compagnie de la baie d'Hudson doivent payer 12c. par kilowatt-heure dans cette petite communauté.

Qu'importe ce que doit payer la Compagnie de la baie d'Hudson? Eh bien, tout comme n'importe quelle autre entreprise rentable, cette compagnie est tenue de réaliser des profits. Elle exerce son activité en partant du principe que toutes ses filiales doivent avoir réalisé un profit à la fin de l'année dans ces communautés isolées et éloignées. A Fort Resolution, par exemple, le coût de l'énergie pour le magasin et le logement du directeur était, il y a deux ans, d'environ \$500 par mois. On pourrait dire la même chose des endroits comme Inuvik. Les gens qui achètent leurs effets dans un tel magasin paient leur électricité dans leurs achats. Par conséquent, un problème qui a beaucoup d'importance pour la population du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest, c'est de trouver moyen de fournir le meilleur service au moindre coût possible.

Je crains que la présente étude du bill ne soit qu'une des rares occasions qui nous serons données de réellement comprendre et apprendre quelque chose au sujet de